

Fiche de lecture

Jacques Lesourne

Le modèle français, grandeur et décadence

Aux Editions Odile Jacob, Paris, 1998

Jean-François Loué

Dans son livre « Le modèle français, grandeur et décadence », Jacques Lesourne soutient la thèse selon laquelle la société française a perdu la maîtrise de son avenir, car son modèle économique et social de référence reste celui qui a été construit après la seconde guerre mondiale et qui a brillamment réussi durant les trente glorieuses. Ce modèle vieillit mal, et ne peut s'adapter à l'environnement créé par la révolution de l'information, la mondialisation et le vieillissement démographique. Le développement du chômage, la montée de la xénophobie et l'apparition de nouvelles inégalités seraient liés aux caractéristiques propres du modèle et à l'incapacité de la société française à intérioriser les événements précédents. Les réformes qui ont été tentées jusqu'à ce jour ont été présentées comme des adaptations marginales visant à préserver le modèle. Or c'est le modèle lui-même qui est en cause, et si les valeurs sur lesquelles il a été fondé (croissance, maîtrise des inégalités, un service public de qualité accessible à tous) restent pérennes, elles doivent être défendues sur d'autres bases.

L'ouvrage de Jacques Lesourne est remarquable à plus d'un titre : clair, concis, il va à l'essentiel et prend la forme d'une démonstration irréfutable. Pertinent, il nous invite à la réflexion sur le devenir de notre société.

Comment pourrait-on nier en effet les bouleversements apportés par les techniques de l'information qui ouvrent de nouveaux marchés, permettent une mise en concurrence plus efficace des offres, transforment les conditions d'emploi et de rémunération, et permettent de connaître en temps réel l'état de l'opinion ? Comment ne pas reconnaître les conséquences de la mondialisation, qui provoque l'internationalisation des firmes et l'ouverture des marchés de capitaux et finalement, met en concurrence les systèmes productifs et sociaux du monde entier ?

Le modèle

L'auteur fait remonter la genèse du modèle à l'immédiat après-guerre. Expliquant que le caractère consubstantiel de la nation et de l'Etat avait permis la reconstitution rapide d'un gouvernement autour du général de Gaulle, il rappelle que, pour tous, l'Etat est le garant de la sécurité extérieure, de l'ordre public, de l'éducation obligatoire et de la défense des libertés fondamentales. Il explique que la majorité parlementaire de 1945, très largement à gauche, traduisait un « besoin de cicatrifier les plaies issues de la révolution industrielle » et un consensus pour transférer à l'Etat les instruments de commande de l'économie, d'où les nationalisations de l'après-guerre dans des secteurs stratégiques (banques, énergie, transports), le contrôle de nombreux investissements (sidérurgie) et la réglementation des marchés (crédit, transports routiers, agriculture). Dans ce contexte, la gestion des services non marchands (éducation) échet naturellement à l'Etat, y compris pour les services nouveaux (sécurité sociale, retraites).

L'organisation et l'extension du secteur public est, selon Jacques Lesourne, une caractéristique essentielle du modèle, tant pour expliquer sa réussite de l'après-guerre à la fin des années soixante-dix, que ses difficultés d'adaptation depuis lors.

Les personnels de la fonction publique sont recrutés par concours, ce qui assure une sélection anonyme au mérite et donne droit à un emploi du recrutement à l'âge de la retraite. Dans les années soixante, le service de la collectivité et l'égalité de traitement de tous les administrés dans l'application des lois et règlements, constituaient l'éthique de la fonction publique, tandis que la définition des besoins revenait à l'administration (et non aux administrés). En revanche et par tradition, le fonctionnaire français ignorait la corruption. Jacques Lesourne prend ici pour modèle les fonctionnaires d'Etat et néglige les agents des collectivités locales, dépendants des pouvoirs politiques locaux; mais à l'époque, l'administration locale était largement sous tutelle.

Les membres de la haute fonction publique, issus de grandes écoles ou de concours particuliers, encadrent les directions centrales des ministères et dirigent les organismes et entreprises publiques. Dans les années soixante, ils étaient actifs, compétents (ils maîtrisaient les techniques et le calcul économique), et, nous dit Jacques Lesourne, non idéologues. Pourtant, ils partageaient un certain nombre de croyances relatives au fonctionnement de l'économie et de positions quant au rôle dévolu à l'Etat. En particulier, ils croyaient en l'efficacité de la planification : souhaitant faire de la France une nation moderne qui participe à toutes les aventures technologiques (nucléaire, TGV), ils se sont substitués au secteur privé pour le choix des investissements importants. Par l'intermédiaire du Plan, ils professaient que les investissements permet-

tent d'accroître la productivité et d'augmenter les salaires pourvu que l'on veuille à un partage équitable des revenus.

Face à un secteur public centralisé, dynamique et étendu, le secteur privé français comporte, depuis toujours, peu d'entreprises moyennes. Les grands groupes vivent dans l'orbite de l'Etat, qui, lorsqu'il ne subventionne pas leur recherche ou leurs exportations, en est soit le principal actionnaire, soit l'un des principaux clients. En outre, l'Etat les a toujours laissés embaucher les meilleurs de ses hauts fonctionnaires. Pendant les trente glorieuses, ils apportaient aux entreprises leur culture de la croissance.

Le dialogue social est, écrit Jacques Lesourne, monopolisé par « l'oligopole social », un oligopole syndical qui fournit à l'administration des interlocuteurs à même d'exposer les problèmes et de formuler des propositions. Les patrons trouvent un avantage aux négociations par branches qui homogénéisent les conditions de concurrence. Les syndicats privilégient des thèmes traditionnels : salaires, durée hebdomadaire du travail, âge de la retraite, et dans chaque branche, l'énumération des filières, des classifications, des qualifications. L'oligopole social cherche à protéger ses mandants des aléas du marché, en retirant au marché son rôle de détermination de certaines variables économiques.

Pour Jacques Lesourne, la réussite du modèle au cours des trente glorieuses tenait au dynamisme de l'Etat, à la compétence des élites (invention de la TVA, mise au point du TGV) et à leur désir de composer en écartant toute solution radicale. Elle tenait aussi à une forte croissance démographique et à la nature du progrès technique. Elle a bénéficié d'un consensus social fort pour rétablir après la guerre le rang international de la France, pour une croissance qui permette une amélioration immédiate du niveau de vie, et pour aménager la distribution des revenus de façon à les rendre moins inégalitaires. Le caractère marginal des innovations techniques a permis d'absorber une main d'œuvre peu spécialisée tout en dégageant des gains de productivité de 4 % l'an.

La crise

Jacques Lesourne classe les facteurs de crise en deux catégories : ceux liés au vieillissement spontané du modèle, et ceux liés à son environnement. Parmi les facteurs de vieillissement autonome, il identifie l'éclatement des valeurs et la montée de l'individualisme, la rupture des élites avec la société civile, la sclérose du secteur public et une crise de représentation.

L'éclatement des valeurs est, pour l'auteur, lié à l'élévation du niveau d'éducation et au recul de la pratique religieuse et de l'influence du communisme. Ces deux phénomènes engendreraient une réticence de

plus en plus forte des individus à s'engager pour défendre des causes abstraites. *A contrario*, la montée de l'individualisme conduirait chacun à défendre des avantages qu'il considère comme acquis. En première analyse, ces évolutions de comportement ne semblent pas propres à la France.

La rupture des élites avec la société civile traduit la façon dont les élites sont perçues par l'opinion. Aux yeux de l'opinion, les élites mettraient maintenant au premier plan, non plus le service de la nation, mais leurs carrières ou avantages personnels, ce qui aurait permis en particulier le développement de la corruption.

L'utilisation par les syndicats des moyens de pression offerts par des situations de monopole ou par la tutelle de la sphère politique aurait abouti à transférer aux salariés l'essentiel du surplus économique créé dans les entreprises publiques, conduisant à la sclérose de ce secteur. Comme l'observe Jacques Lesourne, la difficulté de faire disparaître des emplois devenus inutiles et de redéployer les effectifs en fonction des besoins dans les entreprises publiques ou dans les administrations est d'autant plus grande que la croissance est faible, et offre peu de perspectives d'emploi. « Si le marché n'est pas toujours meilleur créateur que l'initiative publique, il est en revanche un excellent destructeur ».

Deux symptômes traduisent, selon Jacques Lesourne, une crise de la représentation : la sur-représentation des fonctionnaires à l'Assemblée nationale, que l'auteur lie au privilège exorbitant dont ils disposent de pouvoir entrer en politique sans encourir de risque de carrière, et l'effondrement de l'adhésion des salariés aux syndicats constitutifs de l'oligopole social. En 1994, 6 % seulement des salariés adhèrent aux trois principaux syndicats ; ces adhérents appartiennent en majorité au secteur public, et leurs cotisations ne représentent que 5 % des ressources des trois syndicats, le reste étant constitué de subventions directes ou indirectes. Ainsi, les pouvoirs publics subventionneraient des syndicats non représentatifs et les traiteraient comme des interlocuteurs sérieux.

A l'inverse des facteurs précédents, les échecs de la politique industrielle, la hausse du chômage, la montée de la xénophobie et les nouvelles inégalités relèveraient davantage de l'impact de l'environnement : l'accélération des évolutions techniques face à la lenteur des processus administratifs de décision, le refus des coopérations internationales ou des exigences trop grandes en matière de contrôle auraient eu raison de la politique industrielle. La réduction pourtant nécessaire des déficits publics, la rigidité d'un coût du travail devenu trop élevé pour les faibles compétences, et l'assistance aux chômeurs, qui les incite à rechercher un travail non déclaré, seraient les principales causes du chômage, qui lui-même serait la cause principale de la montée de la xénophobie. Les rigidités du système, face au déplacement des besoins, engendreraient de nouvelles inégalités. Aussi, l'auteur appelle-t-il à remettre en cause un

système qui prévoit de traiter à l'identique tous les administrés, et à concentrer les moyens là où se situent les besoins.

Les solutions proposées

Afin de limiter l'importance des prélèvements obligatoires, la taille du secteur public et son emprise sur l'économie, l'auteur propose un vaste catalogue de réformes concernant le statut de la fonction publique, la gestion des entreprises de service public, la fiscalité, la politique de l'emploi, l'éducation nationale, la politique familiale et sociale.

Les fonctionnaires élus aux Assemblées parlementaires, ou mis à la disposition d'entreprises ne pourraient conserver leur statut que pour une durée limitée. En revanche, le statut de la fonction publique serait assoupli pour permettre aux fonctionnaires de passer d'un secteur à un autre.

Afin de minimiser les coûts de fonctionnement des entreprises de services publics, des coopérations avec le secteur privé seraient systématiquement recherchées sous forme de concessions ou de prises d'intérêts. Les statuts des personnels seraient banalisés.

Les charges sociales seraient annulées sur les bas salaires. Cette réforme serait financée par une hausse de la TVA et par la création d'une écotaxe.

Plutôt que de réduire la durée du travail, l'auteur propose de permettre à ceux qui le souhaitent de retarder leur départ en retraite. Des services seraient demandés aux chômeurs en contrepartie des allocations qu'ils reçoivent, et un complément socialisé de revenu permettrait de rendre acceptable une plus grande flexibilité des salaires.

Les dépenses publiques seraient recentrées sur les objectifs que l'auteur juge prioritaires : soutien aux familles nombreuses pauvres, aux exclus, aux élèves en difficultés, aide à l'insertion sociale des adolescents. En contrepartie, les avantages sociaux de tous les autres seraient réexaminés.

Discussion

On peut rapprocher la conception de Jacques Lesourne celle de Denis Olivennes¹. Selon ce dernier, la volonté de lutter contre les inégalités, puis d'amortir les effets des chocs pétroliers en protégeant les citoyens

1. Denis Olivennes : « le modèle social français : un compromis malthusien », *note de la Fondation Saint-Simon*, janvier 1998, repris dans *Le Débat* n° 101, septembre-octobre 1998.

de ses conséquences, ont conduit à multiplier les réglementations sectorielles protectrices, à développer les emplois publics et les dépenses sociales, et à pratiquer à grande échelle une politique de réduction des disponibilités en main d'œuvre que l'on justifie par l'idée du partage du travail : incitation des jeunes à retarder leur entrée sur le marché du travail, retraits d'activité anticipés, réduction autoritaire et uniforme de la durée du travail. Chacune de ces actions constitue un obstacle supplémentaire à la croissance qui conduit à accroître le poids du chômage et renforce à la fois le besoin de protection et son coût. Là où Jacques Lesourne voit le vieillissement spontané d'un modèle dans lequel la demande de protection des citoyens va croissant, dès lors qu'ils ont intégré que l'Etat pouvait les protéger, Denis Olivennes décrit plutôt le phénomène comme résultant d'une action politique délibérée. Mais le résultat est finalement le même. La description de Denis Olivennes abonde d'illustrations chiffrées; Jacques Lesourne détaille davantage la genèse historique de nos rapports sociaux.

S'il est clair, concis, et le plus souvent pertinent, Jacques Lesourne omet parfois d'énoncer les hypothèses essentielles de ses raisonnements, au risque d'égarer le lecteur. Celui-ci aimerait qu'on lui explique pourquoi les échanges entre un pays développé et un pays en développement rapide se traduisent souvent par un excédent commercial de ce dernier. Dans sa description du modèle, Jacques Lesourne n'évite pas les raccourcis et les formules-choc nés du besoin de simplifier. La France, résume-t-il, est « une Union Soviétique qui a réussi ». La comparaison permet d'illustrer certaines questions, mais heureusement, cette « Union Soviétique »-là a une solide tradition démocratique, et la formule vaut tout au plus pour certains aspects de l'organisation économique. Même sur ce point, il n'est pas évident que le rapprochement avec le modèle soviétique soit le plus pertinent; certains auteurs n'ont-ils pas fait un rapprochement avec le modèle japonais, pour ce qui est de la politique industrielle par exemple...

Parmi les facteurs environnementaux de la « crise », un changement de nature du progrès technique a été avancé par de nombreux économistes ² pour tenter d'expliquer le dilemme rencontré par les pays développés qui, au cours des années quatre-vingt, semblent avoir été obligés de choisir entre un élargissement de l'éventail des revenus et une hausse du chômage de la partie la moins qualifiée de leur population. Pourtant, et en dépit des arguments développés par Jacques Lesourne, cette thèse ne peut être considérée comme scientifiquement établie. L'argument semble particulièrement peu convainquant lorsqu'il est invoqué pour expliquer le manque de réussite de la politique industrielle au cours des années récentes : Airbus, Ariane et SGS-Thomson ne sont-ils pas des exemples actuels de réussites technologiques de sociétés publiques dans

2. En particulier par le GIPE de l'OFCE : *Pour l'emploi et la cohésion sociale*, Presses de la FNNSP, 1994.

le cadre de coopérations multinationales? Compte tenu de leurs coûts de développement, les grands projets industriels de recherche nécessitent en effet la mise en place de coopérations internationales, ce qui suppose en revanche un accord politique minimal avec nos partenaires étrangers sur le modèle industriel à construire.

La rupture entre les élites et la société civile est présentée à juste titre comme un élément endogène, mais Jacques Lesourne est peu explicite sur ses causes. « Michel Crozier en France, Stanley Hoffmann et Elza Suleiman aux Etats-Unis ne cessent depuis trente ans de dénoncer la formation en circuit fermé des élites françaises à laquelle ils reprochent de reposer sur une sélection à la fois prématurée et définitive » observe Jacques Julliard ³ qui conclut : « il y a bien un élitisme français, entendons par ce mot la constitution des élites en une caste fermée, autoreproductrice, et de plus en plus coupée du reste de la population ». Les élites en question sont avant tout les hommes politiques et les hauts fonctionnaires, typiquement représentés par les anciens élèves de l'ENA. Constatant elle aussi cette rupture, Lucile Schmidt ⁴ rappelle que l'ENA a été créée en 1945, avec des premières promotions peu nombreuses, principalement issues de la Résistance, et ayant à cœur de reconstruire un Etat moderne, en rupture avec le régime de Vichy. Elle explique que son image a été entachée par les difficultés croissantes du secteur public français depuis le début des années quatre-vingt, surtout par la crise du secteur bancaire, et en particulier celle du Crédit Lyonnais, qui a fait apparaître comme scandaleuses les perspectives de carrières des grands corps de la haute fonction publique, et l'absence de risque de carrière des « grands commis de l'Etat » placés aux commandes de ces entreprises, d'autant que cette situation a été dénoncée par les politiques eux-mêmes. Elle considère que l'image de la haute administration a également souffert des ambiguïtés de sa position et de ses règles de fonctionnement : indépendance, mais devoir d'obéissance, expertise mais devoir de réserve, ambiguïté de la tutelle de l'Etat sur le secteur public, ambiguïtés liées aux tentatives de moralisation. Telles sont les charges retenues. Mais de son côté, l'Etat a géré les effectifs de la haute fonction publique de façon trop laxiste au début des années quatre-vingt, et depuis, n'a pas assuré à ses hauts fonctionnaires des évolutions de carrières et de rémunérations qui leur auraient permis de maintenir leur position sociale relative. Lucile Schmidt propose de remettre en cause le quasi monopole de l'ENA pour l'accès à la haute fonction publique, d'introduire des éléments de risque de carrière lors de l'accès à certains postes de responsabilité, de clarifier les responsabilités et les principes déontologiques. Prenant acte des sureffectifs pour les 35-45 ans dénoncés dans le rapport de Jean-Pierre Weiss ⁵, elle se prononce pour une ges-

3. Jacques Julliard : *La faute aux élites*, Gallimard, octobre 1997.

4. Lucile Schmidt : « Crise et réforme de la haute fonction publique », *note de la Fondation Saint-Simon*, mai 1997.

5. Jean-Pierre Weiss : *L'encadrement supérieur des administrations de l'Etat*, rapport au Premier ministre sur les prévisions d'évolution, décembre 1996.

tion plus rigoureuse des ressources humaines afin de permettre l'allocation des ressources là où elles sont les plus nécessaires, et non là où les privilèges et le prestige sont les mieux établis, et pour une réforme des grands corps, auxquels on n'accéderait plus directement à la sortie de l'ENA. Mais le mal touche également quelques chefs d'entreprises accusés de corruption ou d'abus de biens sociaux.

Tentant d'analyser les facteurs de développement de la corruption Michel Bon ⁶ en revient indirectement à l'éclatement des valeurs : il explique que la société est devenue plus tolérante vis-à-vis des interdits (le vol par exemple), ce qui diminue les barrières, tandis que l'organisation sociale plus axée vers la consommation marchande et la hausse des prélèvements obligatoires accroissent les tentations. Jean-Paul Fitoussi propose une interprétation complémentaire : de petites déviations au regard de la légalité, et qui, par le passé, étaient tolérées, auraient vu leur rendement financier accru par le développement des marchés financiers et de l'économie marchande. Autrement dit, le rendement marginal de l'illégalité aurait été accru. Mais la corruption est-elle en France un phénomène aussi important qu'on ne le dit ? Jacques Lesourne lui-même ne met en cause que le personnel politique. Or la corruption du monde politique a été largement mise à jour depuis que l'Assemblée nationale a voté des lois pour codifier le financement des partis. *A contrario*, l'absence de corruption pendant les trente glorieuses a de quoi surprendre : dès l'après-guerre, les conditions citées par Michel Bon semblaient pourtant réunies : rareté nécessitant des rationnements sur les biens alimentaires, rareté durable des logements avec réglementation du marché... La guerre aurait-elle créé des conditions exceptionnelles ayant servi de révélateur pour la sélection des élites ? Les membres de la classe politique, de l'après-guerre à la fin des années soixante-dix, n'étaient-ils pas majoritairement recrutés parmi ceux qui pouvaient revendiquer un passé de combattant désintéressé au profit de la Résistance ? La disparition progressive de cette génération de dirigeants et de ce filtre de sélection aurait alors ramené la société française à une situation plus commune, tant il est vrai que la corruption n'est pas un phénomène propre à la France.

Mais, sauf à penser que les politiques sont sans conséquence, ou qu'il n'est de politique qu'endogène à un modèle social, nous sommes amenés à considérer une troisième catégorie de facteurs de crise. Au moins deux politiques délibérées nous semblent avoir accentué la crise du modèle français : la décentralisation mise en place au début des années quatre-vingt et la politique d'arrimage du franc au mark qui a été menée avec ténacité, au besoin en sacrifiant les intérêts économiques purement français.

6. Michel Bon : « Face à la corruption », note de la Fondation Saint-Simon, octobre 1993.

Jacques Lesourne s'étend longuement sur la crise du secteur public, mais ne souffle mot des collectivités locales. Avant la décentralisation, les collectivités locales étaient sous la tutelle des préfets, représentants départementaux de l'Etat central. L'administration centrale contrôlait ainsi directement les permis de construire, l'action sanitaire et sociale, la construction et l'entretien des écoles des lycées et des universités... La décentralisation a rapproché ces décisions des pouvoirs locaux. Elle a également créé un échelon administratif supplémentaire, la région, avec ses élus, son budget et... son administration. Pour exercer les nouveaux pouvoirs qui leur étaient conférés, communes, départements, et régions, déchargés du contrôle *a priori* de l'Etat, ont créé de nouveaux services administratifs sans que soient supprimés dans les administrations centrales un nombre équivalent de postes. Certains services se sont ainsi trouvés dédoublés ⁷. En outre, la décentralisation s'est accompagnée de la titularisation d'un grand nombre d'employés des collectivités locales. Si la décentralisation s'est traduite par une baisse des prélèvements obligatoires opérés au profit de l'Etat, cette baisse a été plus que compensée par une explosion des dépenses et de la pression fiscale des collectivités locales. D'autre part, le rapprochement des décisions des pouvoirs politiques locaux semble bien avoir rendu la corruption plus facile : avant la décentralisation, bon nombre de décisions du Maire ne devenaient exécutoires qu'après avis du Préfet, lequel devait consulter un service technique de l'Etat, et les Finances. Ainsi, la signature d'un contrat requérait l'accord d'au moins trois personnes indépendantes entre elles, ce qui constituait une application de l'un des principes de lutte contre la corruption énoncés par Michel Bon ⁸. Devenus libres, les Maires et les Présidents de conseil généraux et régionaux sont aussi devenus corrompibles, tandis que le coût des campagnes électorales augmentait en raison de la hausse du nombre d'élus et de candidats, de la baisse des adhésions volontaires aux partis politiques et de la difficulté de plus en plus grande à mobiliser des bénévoles.

Le coût pour l'économie française de la politique d'arrimage du franc au mark et des taux d'intérêt élevés qu'elle a rendu nécessaires, a été longuement étudié par de nombreux économistes, notamment par le GIPE de l'OFCE ⁹, Jean-Marcel Jeanneney ¹⁰ et Jean-Paul Fitoussi ¹¹. Nul doute que cette politique, qui a été soutenue par tous les gouvernements successifs, porte une lourde responsabilité dans le taux de chômage que nous connaissons actuellement, et le silence de Jacques Lesourne sur cette question a de quoi surprendre. En effet, la montée du

7. A côté des DDASS (Directions départementales de l'action sanitaire et sociale), les départements ont mis en place des DDIS (Directions départementales de l'intervention sociale), les deux services se disputant certaines attributions.

8. Cité plus haut.

9. GIPE de l'OFCE : *Premier rapport : la désinflation compétitive, le mark, et les politiques budgétaires*, le Seuil, 1992.

10. Jean-Marcel Jeanneney : *Ecoute la France qui gronde*, éditions Arléa, juin 1996.

11. Jean-Paul Fitoussi : *Le débat interdit*, éditions Arléa, mars 1995.

chômage et de l'exclusion a probablement contribué à la perte d'audience des syndicats de salariés et a certainement poussé les gouvernements à maintenir la croissance des dépenses pour faire face à une demande sociale d'assurance croissante. C'est aussi pour répondre à une demande sociale visant à obtenir au moins une répartition plus juste de la misère qu'ils ont adopté des réglementations malthusiennes de toutes sortes, dont l'exemple le plus récent est l'abaissement par la loi de la durée hebdomadaire du travail. Dès lors, comment ne pas accorder quelque crédit à l'analyse d'Emmanuel Todd lorsque, à l'issue des élections européennes de 1994¹², il établit un lien entre une politique économique menée au nom de l'Europe — qui a provoqué en 1993 une grave récession et la montée du chômage et qui contribué à bloquer la reprise de 1994 — et la croyance de plus en plus répandue à cette époque dans la possibilité d'une politique alternative? Peut-on imaginer qu'une telle gestion n'ait pas contribué à discréditer les élites?

Cette politique « du franc fort » est bien une caractéristique de la France des quinze dernières années. Aucun autre pays européen n'a mené une telle politique de façon aussi durable, ni ne s'est infligé pendant aussi longtemps des taux d'intérêt aussi déconnectés des besoins de son économie. Elle ne peut être comprise que si on la considère comme un investissement réalisé pour atteindre un objectif ambitieux : si elle a été mise en place en 1982 pour combattre l'inflation du début des années quatre-vingt, il s'agissait depuis la fin de la décennie, de prouver à nos partenaires européens, en particulier à l'Allemagne, que nous entendions désormais renoncer, quel qu'en fût le prix, à la possibilité de mener des dévaluations isolées, pour les convaincre de construire une monnaie commune. Ce faisant, nous avons bâti un nouveau modèle européen de croissance. Dans les années soixante, la croissance de chaque pays était largement influencée par sa politique économique : politique monétaire, politique budgétaire, politique des revenus. Les rigidités issues de la réglementation sociale avaient un coût en terme d'inflation (plus forte sensibilité de l'inflation à des chocs extérieurs), mais les taux de change étant modifiables et les mouvements de capitaux contrôlés, ce coût était peu contraignant pour la croissance. Peu ou prou, chaque pays pouvait ajuster son taux de croissance à son offre potentielle, au besoin en pratiquant des dévaluations répétées, et ceux qui acceptaient de soumettre durablement leur appareil productif aux tensions les plus fortes connaissaient à la fois des taux de croissance plus élevés et des taux d'inflation élevés. Dans ce contexte, la France a pu maintenir durablement une croissance plus rapide que l'Allemagne, en rapport avec l'écart de croissance démographique des deux pays. Le nouveau modèle européen de croissance construit progressivement autour de la monnaie unique répond à une autre logique : avec une monnaie commune, aucun pays ne

12. Emmanuel Todd : « Aux origines du malaise politique français », *note de la Fondation Saint Simon*, novembre 1994.

peut dévaluer sa monnaie isolément pour compenser un écart de compétitivité ou en créer un en sa faveur. La politique monétaire n'étant plus sous contrôle national, la politique budgétaire ne peut réaliser que des ajustements de court terme, et cette possibilité est elle-même limitée par le pacte de stabilité. Pour créer un avantage de compétitivité-prix en sa faveur, un pays doit réduire ses coûts, soit en améliorant plus que les autres sa productivité, soit en réduisant ses salaires, soit en réduisant ses taux de prélèvements fiscaux. Un pays qui crée et conserve un tel avantage attire sur son sol les investissements de ses voisins et acquiert durablement un taux de croissance relatif plus élevé¹³. Dans cet environnement devenu structurellement moins inflationniste, les taux de croissance relatifs des différents pays d'Europe dépendent davantage des « rigidités structurelles » de leurs économies. Voilà un modèle économique qui ne résulte pas seulement de la mondialisation et de la révolution de l'information, mais aussi du travail accompli avec nos partenaires européens, et que nous avons approuvé par référendum.

Ce modèle, Denis Olivennes l'a en tête lorsque, cherchant pour la France un modèle alternatif résolument ancré à gauche pour stimuler la croissance, lutter contre le chômage et l'exclusion, et empêcher le creusement des inégalités de revenus, il propose une déréglementation négociée des marchés de biens et services, et un recentrage de l'action publique visant à réduire les dépenses sociales et à comprimer les effectifs de la fonction publique en ne remplaçant pas les départs en retraite. Des voies que ne renierait pas Jacques Lesourne¹⁴. Enfin, comme de nombreux économistes Jacques Lesourne et Denis Olivennes proposent de réformer les prélèvements sociaux de façon à réduire le coût des travailleurs les moins qualifiés. Souhaitant comme Denis Olivennes, réduire le poids des dépenses publiques, Jacques Lesourne propose de revenir sur des mécanismes qui font la part trop belle aux représentants de la fonction publique à l'Assemblée nationale. Mais il s'attaque-là à un déséquilibre qui est largement auto-entretenu, et l'on voit mal quelle majorité voterait un tel texte. En outre, les fonctionnaires constituent une clientèle politique importante, ce qui rend très difficile des remises en cause de leurs avantages que Jacques Lesourne juge pourtant inévitables. Des sondages récents ne révèlent-ils pas qu'une majorité de français rêvent de voir leurs enfants fonctionnaires? Pour ne pas avoir dénoncé la principale cause de l'aggravation du chômage au cours des années quatre-vingt-dix, Jacques Lesourne nous livre finalement un message exagérément pessimiste, tant les déséquilibres qu'il dénonce engendrent des forces qui concourent à les accroître encore.

13. Nous pensons qu'en raison des barrières linguistiques, le capital est plus mobile que le travail en Europe.

14. Constatant comme Jacques Lesourne la faible représentativité des syndicats, Denis Olivennes propose d'y remédier par des règles de représentativité plus responsabilisantes; par exemple la présomption de représentativité serait supprimée et celle-ci serait établie fonction du nombre d'adhérents.

Heureusement, l'avenir reste ouvert. La monnaie commune créée et l'inflation éradiquée dans tous les pays de l'Union monétaire, la politique monétaire n'a plus de raison d'être exagérément restrictive. La croissance retrouvée dégage aujourd'hui des marges de manœuvre pour engager des réformes. Celles que proposent Jacques Lesourne vont dans le sens d'un désengagement des pouvoirs publics. En effet notre espace économique ayant été porté à la dimension de l'Europe, la France ne constitue plus une entité suffisamment indépendante pour qu'il soit souhaitable d'y mener des expérimentations sociales trop spécifiques. Devrons-nous pour autant renoncer progressivement à toute politique économique et sociale sous la pression de la concurrence des systèmes nationaux? Peut-être pourrions-nous par exemple agrandir notre espace politique en créant, face à la Banque centrale européenne et aux sociétés transnationales, une autorité politique légitime et autonome. Mais comme il existe beaucoup d'autres évolutions envisageables, le livre de Jacques Lesourne stimulera judicieusement tout lecteur désireux de réfléchir à l'avenir de notre organisation économique et sociale.